

<b>Intitulé</b>	<b>Conseiller pédagogique Départemental EPS</b>
<b>Affectation</b>	DSDEN
<b>Secteur d'intervention</b>	Département
<b>Missions</b>	<p>Le Conseiller Pédagogique Départemental en EPS est placé sous l'autorité de l'IA-DASEN. Pour les missions dans le 1<sup>er</sup> degré il est sous la responsabilité de l'Adjoint en charge du 1<sup>er</sup> degré. Il inscrit son action dans le cadre de la politique académique et départementale pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>nd</sup> degré en EPS mais aussi sur des missions spécifiques qui lui sont confiées par l'IA-DASEN. Il représente l'IA-DASEN à sa demande.</p> <p>Les missions spécifiques 1er degré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Aider à la mise en œuvre des programmes d'EPS dans le cadre de la continuité école-collège ;</li> <li>• Contribuer à l'élaboration du plan d'action départemental pour la promotion de l'EPS à l'école ;</li> <li>• Apporter son expertise dans le domaine didactique, pédagogique et règlementaire ;</li> <li>• Assurer la formation initiale et continue des enseignants, des directeurs d'écoles et des conseillers pédagogiques en EPS ;</li> <li>• Eclairer l'instruction des demandes d'agrément des intervenants extérieurs à l'école en E.P.S ;</li> <li>• Veiller au respect des règlements spécifiques à l'éducation nationale (équipements, installations, taux d'encadrement, etc...)</li> <li>• Impulser des projets d'envergure départementale en relation avec les partenaires de l'école, en particulier avec l'USEP dans le cadre de conventions nationales. En assurer le suivi et l'évaluation ;</li> <li>• Participer à l'animation de l'équipe départementale en relation avec l'IEN chargé de la mission EPS (production de documents et d'outils pédagogiques) ;</li> <li>• Concevoir et piloter des projets éducatifs et sportifs en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs du monde sportif (CDOS, DDCS, comités et clubs sportifs) ;</li> <li>• Inscrire ses propositions et son action dans une perspective interdisciplinaire en établissant des liens fonctionnels avec les conseillers pédagogiques des autres champs disciplinaires ;</li> <li>• Participer à la réflexion et aider la mise en œuvre des parcours éducatifs (culturel, santé et citoyen) ;</li> </ul> <p>Les missions spécifiques 2<sup>nd</sup> degré</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseiller l'IA DASEN sur les dossiers concernant les projets et dispositifs spécifiques en EPS dans les collèges et lycées (sections sportives notamment) ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Apporter son expertise et ses conseils auprès des services de la Direction académique sur des sujets en lien directe avec l'EPS (DIVEL, DESCO, service de promotion de la santé par exemple);</li> <li>• Sur demande de l'IA DASEN et en lien avec les IA-IPR EPS, conseiller les chefs d'établissements en fonction de leurs demandes ;</li> <li>• Participer aux groupes de travail académiques mis en place par les IA-IPR EPS ;</li> </ul> <p>Les autres missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer avec l'université du Maine, avec l'INSPE notamment pour la formation initiale des futurs enseignants ;</li> <li>• Mettre en œuvre le Service National Universel avec les services de la DDCS ;</li> <li>• Favoriser l'intégration des personnels et des missions de la DDCS et les articuler avec les missions de l'Education Nationale ;</li> <li>• Participer à l'organisation et aux jurys des concours de recrutement, CRPE, CAFIPEMF, ETAPS par exemple ;</li> <li>• Collaborer, à la demande de l'IA DASEN, avec les autres services de l'Etat pour la mise en place, l'évaluation, le suivi de dossiers interministériels.</li> </ul>
<p><b>Compétences / expérience / qualification requises :</b></p>	<p>Professeur d'éducation physique et sportive du second degré ou Professeur des écoles titulaire du CAFIPEMF avec option éducation physique et sportive</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaissance approfondie du fonctionnement des institutions éducatives</li> <li>- Connaissance des partenariats institutionnels et associatifs</li> <li>- Une expérience solide dans le domaine de la formation (élaboration de projets et animation)</li> <li>- Expertise didactique et réglementaire en EPS 1er et 2nd degré</li> </ul> <p>Capacité à travailler en équipe, en partenariat.</p> <p>Sa mission recouvre l'ensemble du département et nécessite disponibilité et réactivité</p> <p>Le poste est incompatible avec un temps partiel.</p>
<p><b>Quotité :</b></p>	<p>100 %</p>